



ASSOCIATION
DES COMMUNES
DE LA VEVEYSE

Aux déléguées et délégués des Communes de la Veveyse

Châtel-St-Denis, le 6 avril 2023

Assemblée des Délégués

Madame la Déléguée, Monsieur le Délégué,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à notre prochaine Assemblée des Délégués qui aura lieu le

jeudi 27 avril 2023 à 19 h 30

à la salle polyvalente de l'école de Bossonens

L'ordre du jour est le suivant :

1. Accueil – Salutations – Constitution de l'Assemblée – Nomination des scrutateurs
2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 17 novembre 2022
3. Comptes 2022
 - 3.1 Présentation
 - 3.2 Rapport de la commission financière
 - 3.3 Approbation
4. Modification du budget d'investissement 2022, projet 4 saisons (message)
5. Remplacement de deux membres à la Commission financière
6. Approbation de la délégation de compétence sous la forme de mandats de prestations, à l'Organisation touristique régionale « Les Paccots – La Veveyse Tourisme », en application de l'article 3 alinéa 2 des statuts
7. Approbation des contrats de droit public conclus en application de l'article 5 des statuts :
 - Organisation touristique régionale « Les Paccots – La Veveyse Tourisme » (comptabilité dès 2023)
 - Société Coopérative du Comptoir de la Veveyse (secrétariat et comptabilité de la coopérative dès 2023)
 - La maison des Amériques (comptabilité dès 2023)
8. Programme d'activités 2023 de l'ACV par le Manager régional :
 - Organisation, communication de l'ACV
 - Activités des commissions
 - Comptoir 2023
9. Divers

Afin de permettre la préparation de la séance, les délégués-ées et les communes sont invités à communiquer leurs questions **par écrit ou par courriel** à info@acv-fr.ch jusqu'au **24 avril prochain**. Bien entendu, d'autres questions pourront être posées lors de l'assemblée.

Pour rappel, chaque commune dispose d'une voix par tranche de 500 habitants, la dernière fraction supérieure à 250 donnant également droit à une voix. Par conséquent, chaque commune désigne le nombre de délégués qui représentent ses voix ; un délégué ne pouvant toutefois représenter plus de 5 voix.

Dans l'attente de vous rencontrer à cette occasion, nous vous présentons, Madame la Déléguée, Monsieur le Délégué, nos salutations distinguées.

Association des Communes de la Veveyse



François Genoud
Président de l'Assemblée des Délégués



Joëlle Ducotterd
Responsable de l'administration

Annexes :

- PV de l'assemblée du 17 novembre 2022
- Comptes 2022
- Message pour le projet 4 saisons

Copie adressée au Conseil communal